

Niort, le mercredi 10 février 2016

Communiqué de presse

60 entreprises s'informent sur la nouvelle Réglementation Douanière à la CCI

La CCI Deux-Sèvres a organisé une journée d'information sur la réglementation douanière **le mardi 9 février** dans ses locaux à Niort, destinée aux entreprises de l'import/export. L'entrée en vigueur du nouveau code douanier européen, le Code des Douanes de l'Union (CDU), le 1^{er} mai 2016 et sa mise en application entraîneront des modifications dans de nombreuses procédures export. Pour en présenter les évolutions et ses impacts sur l'activité des entreprises, 2 professionnels ont été conviés par le service International de la CCI Deux-Sèvres pour animer cette journée à laquelle près de 60 dirigeants ont répondu présents.

Virginie LEBERT, Juriste conseillère en affaires européennes, a abordé les écueils réglementaires à éviter dans l'importation et l'exportation (avec un pays tiers, hors état membre de l'Union Européenne) de biens. Les trois principaux exposés sont la concurrence déloyale par les prix, l'importation et l'exportation malheureuse de contrefaçons et la commercialisation de produits ne respectant pas les normes européennes.

Jean-Noël NAVARRO, Directeur des services douaniers du Poitou-Charentes, a quant à lui présenté la palette des offres douanières par rapport aux différentes fonctions dans l'entreprise (commerciale, logistique, production, administrative et financière) ainsi que les principales mesures portant sur le trio douanier : espèce tarifaire, origine et valeur.

Par ailleurs, il a mis en avant le statut d'OEA, Opérateur Economique Agréé, qui permet à une entreprise (PME ou groupe) d'acquérir une certification de qualité qui garantit que celle-ci a identifié et maîtrisé ses risques douaniers.

L'après-midi a été consacré à des rendez-vous individuels personnalisés pour les entreprises désireuses de s'entretenir sur leurs projets avec les professionnels de la journée et Françoise MENETRIER, la conseillère internationale de la CCI.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur ce sujet mais aussi pour vous mettre en relation avec des entreprises participantes.

Contact presse

Vincent ROUVREAU
Directeur de la Communication Institutionnelle/ Marketing
T : 05 49 28 79 22
M : 06 21 46 66 89
v.rouvreau@cci79.com